BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

QUATRIÈME VOLUME.

N° 7. — JUILLET 1870.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR.

M. Léon CHEVREAU, préfet de l'Oise.
Monseigneur GIGNOUX, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis.
M. le marquis D'AURAY, sous-préfet de l'arrondissement de Senlis.
M. ODENT, maire de la ville de Senlis.

BUREAU.

Président : M. VATIN.
Vice-présidents : MM. DE MARICOURT. — VERNOIS.
Secrétaire-général : M. THIRION.
Secrétaire-général adjoint : M. BRUIET.
Secrétaires : MM COSSIN. — CAGNY.
Trésorier : M. PHILIBERT.
Trésorier adjoint : M. HARDRET.
Bibliothécaire-Archiviste : M. CABOT.
Conservateur du matériel : M. DESHAIS PÈRE.
Jardinier-professeur de la Société : M. DUBARLE.

SENLIS

IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE DE CH. DURIEZ. — A. LE GALLAIS & Cᵉ, SUCCESSEURS

RUE NEUVE-DE-PARIS, 5 BIS.

COMITÉ CONSULTATIF.

Section de Baron : M. Daguet fils.
Section de Béthisy : M. Turlin.
Section de Betz : MM. Danré et Dubois.
Section de Chambly : M. Griffé.
Section de Chantilly : MM. A. Péan. Charles(Louis)
Section de Crépy : MM. Bourgeois. Lefèvre-Ballédent.
Section d'Ermenonville M. Thiénard fils.
Section de Morienval : M. Pluche.
Section de Nanteuil : M. Dubois fils.
Section de Plailly : M. Chantrier.
Section de Pont : MM. Soualle. Laverge.
Section de Précy : M. Parain.
Section de Senlis : MM. Tassin, Deslandes, Bourset, Barré, Cosson, Vinet.

Bureaux des Sections.

SECTION DE BARON.

Président d'honneur : M. le baron de Morell.
Président : M. Vramant.
Vice-Président : M. Boland.
Secrétaire : M. Boucher.
Trésorier : M. Chapelle.

SECTION DE BÉTHISY.

Président d'honneur : M. le comte de Lavaulx.
Président : M. le docteur Leclercq.
Vice-Président : M. Mary.
Secrétaire : M. Vaillant.
Trésorier : M. Lavacquery.

SECTION DE BETZ.

Président d'honneur : MM. le vicomte Héricart de Thury et Vallon.
Président : M. Roblin fils.
Vices-Présidents : MM. Triboulet et Dumont.
Secrétaire : M. Falschlunger.
Vice-Secrétaire : M. Lanc.
Trésorier : M. Delaistre.

SECTION DE CHAMBLY.

Président d'honneur : M. D. Marquis.
Président : M. Bourboin.
Vice-Président : M. Cadot.
Secrétaire : M. Heu.
Trésorier : M. Locque (Auguste).

SECTION DE CHANTILLY.

Président : M. Petit.
Vice-Présidents : MM. X. Lefebvre. Thérouanne.
Secrétaire : M. Domart.
Vice-Secrétaire : M. le Sr des Frères.
Trésorier : M. Blary.

SECTION DE CRÉPY.

Présidents d'honneur : MM. Picard. Dambry.
Président : M. Audebert.
Vice-Présidents : MM. Blérye. Lefèvre-Ballédent.
Secrétaire : M. le docteur Bourgeois.
Vice-Secrétaire : M. Desjardins.
Trésorier : M. Tassart.

SECTION D'ERMENONVILLE.

Présidents d'honneur : M. le marquis de Girardin. Alphée Bourdon de Watry.
Président : M. Martin.
Vice-Président : M. Gaillet.
Secrétaire : M. Gosset.
Trésorier : M. Vigneron.

SECTION DE MORIENVAL.

Présidents d'honneur : MM. Damainville Robiche.
Président : M. Geffroy.
Vice-Président : M. Coutard.
Secrétaire : M. Ladague.
Vice-Secrétaire : M. Carandas.
Trésorier : M. Lesage.

SECTION DE NANTEUIL.

Président d'honneur : M. Lemaire.
Président : M. Lamiche.
Vice-Président : Rudet père.
Secrétaire : M. Jourdain.
Trésorier : M. Coulon (Constant).

SECTION DE PLAILLY.

Présidents d'honneur : MM. Corbin. Sainte-Beuve
Président : M. Paulmier.
Vice-Président : M. le docteur Cadier.
Secrétaire : M. Lecoq-Dumesnil.
Trésorier : M. Carpentier.
Vice-Secrétaire : M. Révillon.

SECTION DE PONT.

Présidents d'honneur : MM. de Verneuil Marin.
Président : M. Lessieux.
Vice-Présidents : MM. Leclerc. Palmer.
Secrétaire : M. Meunier.
Vice-Secrétaire : M. Dutilloy.
Trésorier : M. Lambert.

SECTION DE PRÉCY.

Président d'honneur : M. Toupié.
Président : M. Gervais.
Vice-Président : M. Auchois.
Secrétaire : M. Quentier.
Trésorier : M. Quillet.

Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis
Notice : 8044
CB : 2076
SHAS
000000003076

PROCÈS-VERBAUX.

Section centrale. — Senlis.

SÉANCE DU 3 JUILLET 1870. — PRÉSIDENCE DE M. VATIN.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est adopté.

Après une observation de M. Thirion au sujet du *chou Quévilly* appelé par erreur *Cuvillier*.

Deux membres nouveaux présentés dans la dernière séance sont admis à l'unanimité.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Gaud un *Chou Cavalier*, accompagné d'un paquet de graines qui sont distribuées entre les membres présents; — remerciements.

2° Par M. Girodot (Eugène), des *haricots flageolets* en grains, et des *oignons* provenant de petites bulbes de l'année dernière replantées au printemps, et qui ont tourné aussitôt que l'oignon blanc; — mention simple.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance, qui se compose des pièces suivantes :

1° Une lettre de M. Griffé, délégué de la section de Chambly, s'excusant de ne pouvoir se rendre à la réunion du Conseil d'Administration.

2° Une lettre de M. Vallon, Conseiller général pour le canton de Betz, contenant des remerciements pour sa nomination comme président d'honneur de la section de Betz-Thury.

3° Une lettre de de M. Chapron, instituteur à Feigneux, pour demander l'adresse de l'*arrosoir-pompe* de M. Bronswick, mentionné au bulletin de janvier dernier.

4° Une lettre de M. Lessieux, président de la section de Pont-Sainte-Maxence, annonçant que la vente des objets abandonnés par les exposants a produit la somme de 70 francs, au profit du bureau de bienfaisance.

5° Une lettre de M. le sous-préfet de Senlis accompagnant l'envoi d'un rapport de M. Heuzé au ministre de l'Agriculture sur les moyens de parer aux inconvénients de la longue sécheresse de l'année courante. — M. le Secrétaire-général annonce avoir pris connaissance de cette brochure dont les indications sont seulement applicables à la grande culture; néanmoins, l'assemblée décide que des remerciements seront adressés à M. le Sous-préfet pour sa bonne intention.

Puis, en l'absence de M. Bruiet, il dépose sur le bureau les journaux et bulletins des Sociétés correspondantes reçus pendant le mois de juin, et en communique les passages intéressants publiés ci-après, comme à l'habitude.

Revenant sur les explications données à la précédente séance au sujet des fruits prolifères, M. de Maricourt démontre qu'il n'y a pas là précisément une anomalie, mais un temps d'arrêt dans la transformation normale du rameau en inflorescence et en fruit. Une discussion s'engage à ce sujet de laquelle il semble résulter : 1° Que les études des praticiens devraient se tourner vers l'utilisation de cette production qui résulte évidemment d'un excès de sève; 2° Que ce phénomène paraît se produire plus particulièrement sur des variétés vigoureuses, telles que *Crassane* et *bon chrétien d'hiver*; 3° Que les fruits prolifères sont presque toujours ligneux et immangeables.

M. de Maricourt fait observer que se renfermant dans les lois de la physiologie végétale, il n'a pas voulu provoquer une discussion *utilitaire*, mais signaler comme quoi un fait anormal en apparence n'est qu'une déduction logique.

M. le Secrétaire-général communique les décisions prises par le Conseil d'administration de la Société dans sa réunion du 28 juin précédent :

1° Des comptes présentés par la Commission spéciale, il résulte que, la tente de l'Exposition, celle de la distribution des récompenses, et la salle du banquet ayant été gracieusement mises à disposition de la Société par l'administration municipale de la ville de Pont-Sainte-Maxence, l'Exposition a pu être faite moyennant une dépense totale

de.	1510 f. 90
La recette, sous les deux tentes ayant été de.	359 f. 50
Des médailles ayant été données pour une somme de	270 f. »»
Le budget de 1870 contenant une allocation de.	500 f. »»
Il suffira de prendre sur l'art. 8 du budget *médailles et récompenses*, la somme de. . . .	381 f. 40
Pour compléter cette dépense totale de . .	1510 f. 90

En présence de ces résultats, et après avoir examiné les pièces à l'appui qui sont parfaitement en règles, le Conseil d'administration a voté de vifs remerciements à la Commission de l'Exposition, ainsi qu'à l'administration municipale de la ville de Pont-Sainte-Maxence.

2° A la suite du cours d'Arboriculture fait par M. Du Breuil dans la ville de Senlis, le Conseil d'administration a décerné le titre de membre correspondant à cet éminent professeur.

3° Il a décidé que, sur la demande de plusieurs sociétaires, les médaillés des précédentes Expositions pouvaient se faire délivrer au Secrétariat de la Société, moyennant remboursement, le diplôme spécial constatant l'obtention de leur médaille.

4° L'enquête sur les fruits cultivés dans l'arrondissement, ordonnée en 1868, et continuée en 1869 par le Comité consultatif, n'ayant produit qu'environ une douzaine de déclarations, le Conseil d'administration a pensé que cette idée devait être reprise de nouveau, en considération de l'heureux résultat qu'elle pouvait amener de mettre à la connaissance de tous, ne fut-ce qu'en petit nombre, les fruits qui, sur tout le territoire de l'arrondissement de Senlis, avaient été reconnus comme réunissant ces trois qualités essentielles *rusticité*, *fertilité*, *bonté*. Il a décidé que la forme à donner à cette enquête serait discutée dans toutes les sections, et en conséquence la question est ainsi, séance tenante, à l'ordre du jour de la section centrale de Senlis.

M. Thirion demande que tous les sociétaires soient invités à dresser une liste de tous les fruits qui, dans leur jardin réunissent les trois

qualités sus-désignées. M. Tassin préfère une Commission qui serait chargée, dans chaque section, de réunir les éléments de l'enquête. Cette proposition ayant été adoptée, il est résolu que les sections seront engagées à procéder de cette façon, et, donnant l'exemple, la section même désigne par acclamation MM. Tassin, Bourbonneux et Bruxelles pour procéder à l'enquête sur le territoire de Senlis.

Un membre nouveau est préseuté, et la séance est levée à quatre heures.

Section de Chambly.

SÉANCE DU 11 MAI 1870. — PRÉSIDENCE DE M. BOURBOIN.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est adopté.

M. Varlet dépose sur le bureau 20 belles variétés de *calcéolaires*;— mention très honorable.

SÉANCE DU 7 JUIN 1870. — PRÉSIDENCE DE M. CADOT.

La Séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est adopté.

M. Varlet dépose sur le bureau une collection de *coléus*, 32 variétés; — mention très-honorable.

La section décide que des médailles seront délivrées comme récompense pour apports aux séances pendant l'année 1870.

Section de Plailly.

SEANCE DU 2 MAI 1870. — PRESIDENCE DE M. CADIER.

La séance est ouverte à 2 heures.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Turenne-Haine : 9 variétés de *Légumes*, parmi lesquels le *crambè*, des *cornichons* et des *fraises*; — mention très-honorable.

2° Par Basse (Louis) : collection de *Pensées* remarquables par leurs nuances; — mention honorable.

3° Par M. Chantrier, un mastic à greffer à chaud dont le prix de revient n'est que de 30 à 40 c. le kilogr.

M. Turenne-Haine. recommande la culture du *crambé* qui se mange en mars et avril ; il en a forcé cet hiver sous châssis qui a été consommé en janvier ; les semis ne donnent de beaux produits que la troisième année, il conseille d'en semer tous les ans une planche.

13 Membres nouveaux sont admis.

3 Personnes demandent à faire partie de la Société.

Membres admis dans la Séance du 2 mai :

MM. Philibert (Prudent), jardinier chez M. Desouches à Plailly.
Révillion (Alexandre), propriétaire id.
Malingre (Félix), jardinier, id.
Haine (Félix-Victor), id, id.
Haine (Turenne), jardinier chez M. Paulmier, à Bertrandfosse.
Richer (Nicolas), propriétaire à Plailly.
Cadier (Albert), docteur en médecine, id.
Ste-Beuve (Pierre-Auguste), maire, id.
Hamet (Constant), propriétaire, id.
Mauroy (Pierre-Lucien), jardinier, id.
Basse (Louis-François), jardinier, id.
Vivet (l'abbé), curé de Mortefontaine.
Gérard (François-Pierre), pâtissier à Survilliers.

SÉANCE DU 6 JUIN 1870. — PRÉSIDENCE DE M. PAULMIER.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est adopté.

Il est procédé à la nomination d'un Secrétaire et d'un Trésorier. M. Hamet aîné ayant obtenu comme Secrétaire 22 voix sur 24 votants prend possession de ses nouvelles fonctions. M. Maury aîné, nommé Trésorier par 20 voix, prend place au bureau.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Haine-Turenne ; un lot de *Pelargoniums*, et 4 variétés de *légumes* ; — mention très-honorable.

2° Par M. Denesvre ; un lot de *pensées* ; — mention honorable.

Trois nouveaux Sociétaires sont admis.

Membres admis dans la Séance du 6 juin 1870.

MM. Dubarle (Eugène), chez M. Lecourt de Vémar.

Catois, instituteur à Plailly.

Huss (Jean), jardinier chez M. Dubourg, à la Chapelle-en-Serval.

Section de Baron.

SÉANCE DU 8 MAI 1870. — PRÉSIDENCE DE M. VRAMANT.

La Séance est ouverte à neuf heures. — Le procés-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Quintin : 18 variétés de *légumes*, 8 variétés de *fleurs* et un *bouquet monté* ; — mention très-honorable.

2° Par M. Desmoulins (Léon) : 9 variétés de *légumes* ; — mention honorable.

3° Par M. Cosson, douze variétés de *légumes* ; — mention honorable.

SÉANCE 13 JUIN 1870. — PRÉSIDENCE DE M. ROLAND.

La séance est ouverte à neuf heures. — Le procès-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Desmoulins, 15 variétés de *légumes* et 10 variétés de *roses*; apport hors ligne; — mention très-honorable et félicitations.

2° Par M. Quintin : 17 variétés de *légumes*, 10 variétés de *fleurs* et un bouquet de *roses* ; — mention très-honorable.

3° Par M. Cosson : quatorze variétés de *légumes* dont deux de *fraises*; — mention honorable.

4° Par M. Roland : un lot de *pommes* de Calville et plusieurs variétés de *poires* très-bien conservées ; *hors concours* ; — remerciements.

La séance est levée à 10 heures.

Section de Betz et de Thury.

SÉANCE DU 9 MAI 1870. — PRÉSIDENCE DE M. TRIBOULET.

La séance est ouverte à deux heures — Le procès-verbal est adopté.

L'assemblée propose au Conseil d'administration la nomination de M. Wallon, membre du Conseil général, comme Président d'honneur.

SÉANCE DU 14 JUIN 1870. — PRÉSIDENCE DE M. ROBLIN.

La séance est ouverte à 2 heures et demie. — Le procès-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Julien Lallier : un lot de *fraises* et un lot de *pommes de terre*; — mention honorable.

2° Par M. Lallier (Armand) : un lot *d'artichauts*; — mention honorable.

La section décide que des livres seront distribués comme récompenses, pour apports en séances pendant l'année 1870, à la section de Betz, Thury.

Section de Précy-sur-Oise.

SÉANCE DU 12 MAI 1870. — PRÉSIDENCE DE M. GERVAIS.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Potdevin (Edmond) : 2 *geraniums*, 1 *azalée* et un *fuschia*; — mention très honorable.

2° Par M. Liaisin-Bienfait : un lot de *pensées* et 3 variétés *légumes*; — mention simple.

SÉANCE DU 9 JUIN 1870. — PRÉSIDENCE DE M. GERVAIS.

La séance est ouverte à deux heures et demie. — Le procès-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Bienfait-Liaisin : 5 variétés de *légumes* et 8 variétés de *géraniums*; — mention honorable.

2° Par M. Potdevin (Edmond) : un *pélargonium, rose* général Jacqueminot et un lot de *fleurs*; — mention simple.

Section de Crépy.

SÉANCE DU 15 MAI 1870. — PRÉSIDENCE DE M. AUDEBERT.

La Séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Bérard : 15 variétés de *calcéolaires* et une botte d'*asperges*; — mention très-honorable.

2° Par M. Turcq : *poires*, bon chrétien d'hiver, Bergamotte de Pâques ; *pommes* calville et reinette de Canada ; — mention honorable.

3° Par M. Hubert-Courson : *tulipes* et 3 variétés de *légumes*; — mention honorable.

4° Par M. Robinette : un lot de pensées, un *rhododendron* et 2 variétés de *légumes*; — mention simple.

5° Par M. Potier fils : 2 *rhododendrons*, 1 *fuschia* et 2 variétés de *légumes* ; — mention très-honorable.

La section décide que des livres seront donnés à tous les lauréats pour apports aux séances de 1870.

Section de Morienval.

SÉANCE DU 19 AVRIL 1870. — PRÉSIDENCE DE M. GEFFROY

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Pisier de Gillocourt, 4 variétés de *légumes* ; — mention honorable.

2° Par M. Debéthancourt : 5 variétés de *légumes* ; — mention très-honorable.

3° Par M. Lassalle : une botte *d'asperges* ; — mention simple.

La séance est levée à 4 heures.

SÉANCE DU 20 JUIN 1870. — PRÉSIDENCE DE M. GEFFROY.

La séance est ouverte à 2 heures demie. — Le procès-verbal est lu et adopté.

M. Pissier dépose sur le bureau : 16 variétés *d'œillets* de poëte dont un double, 10 variétés d'*œillets* de Chine, 4 de Flandre, un *géranium*, 8 variétés de *légumes* dont une botte de très belles asperges qu'il offre à la Société ; — mention très honorable.

Section de Chantilly.

SÉANCE DU 26 MAI 1870. — PRÉSIDENCE DE M. DOMART.

La séance est ouverte à trois heures et demie. — Le procès-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Courcy : huit variétés de *légumes* ; — mention très-honorable.

2° Par M. Charles (Louis) : 4 variétés de *légumes* ; — mention honorable.

Section de Béthisy.

SÉANCE DU 10 AVRIL 1870. — PRÉSIDENCE DE M.

La séance est ouverte à trois heures. — Le procès-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par madame de Seroux : un *melon* ; — mention honorable.

2° Par M. Hulbert : 6 variétés de *roses* coupées, *fraises* Princesse, Pommes de terre ; — mention très-honorable.

3° Par M. Vaillant : *fraises* Marguerite Lebreton ; — mention honorable.

L'assemblée décide que les récompenses pour apports aux séances de 1870 consisteront en médailles.

RÉSUMÉ

Des publications reçues pendant les mois de mai et juin 1870.

Chou-fleur impérial. — Recommandé par M. Bossin dans le journal de l'Agriculture, comme plus précoce de 15 jours que le chou-fleur Lenormand, et à cause de l'extrême délicatesse de son goût.

Tondeuse de gazon. — Dans le même recueil, M. Bunel fait un grand éloge de la Tondeuse de gazon américaine de William qui lui semble plus maniable que tous les autres instruments de cette sorte, et pouvant couper le gazon même mouillé, et si peu élevé qu'il soit.

Récolte des graines d'asperges. — M. Nivelet, dans le bulletin de la Société d'horticulture de Soissons, préconise la manière suivante de récolter la graine d'asperges; il choisi pour porte-graines la plus grosse asperge; mais au lieu de couper, pour la consommation, les premières qui apparaissent, il les laisse monter de suite, de sorte que quand elles fleurissent, les autres pieds de l'aspergerie ne sont pas montés parce qu'on les coupe encore; par ce moyen les graines qu'il obtient n'ont pas été fécondées par la fleur des petites et des moyennes et ne donnent que de beaux produits. De plus, quand les fruits sont au quart de leur grosseur, il raccourcit les petites brindilles qui les portent, ce qui fortifie d'autant ceux qu'il a conservés.

« A ce propos, M. Thirion fait observer qu'en suivant ce procédé, « qui du reste semble très rationnel, il faudra veiller avec soin sur « l'apparition des criocères, car tout le monde sait que leur première « génération éclos dès le début de la végétation, comme on peut le voir « sur les jeunes griffes que l'on plante pour regarnir les manques « dans une vieille aspergerie, et que l'on a tant de peine à préserver. « — M. Cuvillier fils rappelle qu'un procédé de destruction des crio- « cères a été préconisé par M. Tassin, consistant à balayer avec une « poignée de bruyère ou de bouleau les asperges attaquées par les « larves. — M. Dubarle ajoute qu'on les détruit aisément en les as- « pergeant avec un mélange de 500 gr. de savon noir pour 15 litres « d'eau. »

Plantations des magnoliacées. — Suivant M. Raquet, professeur de la Société d'horticulture de Compiègne, les arbres et arbrisseaux de cette famille, le magnolia par exemple et le tulipier, doivent, sous peine d'échouer presque à coup sur, être plantés en août et septembre ou mieux fin avril, mai et juin De plus, le tulipier doit être un peu jeune et n'avoir pas plus de 8 à 10 centimètres de tour.

Destruction des fausses araignées. — Au dire du journal l'Agriculture les théridions ou fausses araignées que tous les jardiniers redoutent

tant pour leurs jeunes carottes, sont mangés avidemment par le rossignol. Avis aux dénicheurs !

Le tigre du poirier. M. Rivierre détruit cet insecte avec de l'alcool ; M. Hardy fils avec du jus de tabac, 1 litre contre 9 d'eau. Tous deux trouvent une grande économie du liquide employé, dans l'usage du soufflet-injecteur Pillou, qui les produit presque à l'état de poussière.

« M. T. Thirion rappelle à cet égard les expériences de M. Corbie « qui ont été, l'année dernière, si concluantes en faveur de l'emploi « du jus de tabac contre le tigre, les pucerons, et même le puceron « lanigère. — M. Cabot a détruit ce dernier avec de l'eau chaude et « un brossage énergique sur les places attaquées. »

Emploi des cendres de bois. Le Journal de l'Agriculture contient l'analyse d'une lettre de M. Rohart par M. Villeroy ; ce dernier conclut ainsi en ce qui concerne l'emploi des cendres de bois ; un fait remarquable, c'est que tandis que les cendres lessivées étaient un engrais très énergique, les cendres fraîches n'avaient pas d'effets. J'en ai fait moi-même l'expérience, et des chimistes que j'ai depuis consultés, m'ont dit que les cendres fraîches n'agissent pas, parce qu'elles contiennent la potasse en excès, et que les phosphates qu'elles renferment ne sont pas solubles, et le deviennent par l'opération du lessivage.

Utilisation du Mahonia ilicifolia. M. Lailler, pharmacien en chef de l'asile des aliénés de Quatre-Mares, près Rouen, recommande d'après le même journal, d'utiliser cette plante si répandue dans nos jardins, et d'une culture si facile, en distillant ses fleurs pour en extraire de l'alcool ; M. Noël rédacteur de l'article dit que quelques auteurs proposent d'en utiliser les pépins comme succédanée du café ; d'autres le proposent pour le reboisement des montagnes, pour clôtures, cet article se termine ainsi :

Si, comme on le soutient, les fruits de Mahonia peuvent avec avantage servir à la fabrication de l'alcool, il est évident que, cultivé comme clôture, comme soutènement de terres, comme reboisement de côteaux arides, on pourrait songer à en tirer quelque profit. Il pousse d'ailleurs dans presque tous les terrains et ne demande pour tous soins qu'un léger binage chaque année. Il dure de 15 a 20 ans,

rapporte la quatrième année, et le produit de chaque pied peut s'élever annuellement à 1 kilogr. 500 gr., ce sont du moins les quantités indiquées par M. A. Lailler qui depuis plusieurs années suit avec grande attention la culture de ces arbustes dans le jardin de Quatre-Mares.

Chou de Bruxelles nain. Dans un autre article du même journal, M. Bossin recommande la culture dans les terrains secs, du chou de Bruxelles nain, dit perfectionné, qui, semé en pépinière vers le 15 avril, mis en place fin juin, est pincé à trente centimètres dès le 15 septembre jusqu'en novembre, de manière à échelonner la récolte qui est ainsi abondante et proportionnée aux besoins de la consommation.

Fruits à rejeter. M. Buchetet, dans le même journal, condamne les fruits suivants : *Belle Agevine, Général Otleben, Louise bonne de printemps, Saint-Germain-Vauquelin, tardive de Toulouse, Thuerlinckx, Prince impérial, Gendron, Bési de Mai, Duchesse de Mouchy, King-Edward,* et parmi les pommes *Calville Ananas de Liége, Alfriston, Couchine, Bouque preuve, Doucette blanche, Gréavé's pippin, Maiden's blush, Cantorbéry Api noir, Belle Dubois, Ménagère* et *Rose de Benauge.*

« M. Bruiet tout en rendant justice à la sincérité de l'auteur et à son « style spirituel recommande de ne pas rejeter complétement les « fruits qui bien que de mauvais goût peuvent avoir commercialement « une grande valeur, il a été comme exemple la belle Augevine, dé« testable au goût, mais qui se vend fort cher comme fruit d'orne« ment. »

Groseiller inerme. Le bulletin de la Société impériale et centrale, annonce la nomination d'une Commission nommée à l'effet d'étudier la transformation qui semble s'affirmer du groseiller épineux ou groseiller inerme.

Chicorée sauvage Dans le même bulletin, M. Siroz rend compte d'une visite faite à Montreuil par une Commission nommée à l'effet de vérifier la culture de la *Chicorée sauvage.* Cette plante dont les feuilles vertes sont utilisées pendant l'été, est enlevée de terre à l'automne, selon les besoins; les cultivateurs en font des bottes d'un mètre de circonférence, lesquelles sont placées dans un petit caveau fermé hermétiquement, qui peut en contenir environ trente bottes; ils commen-

cent par mettre 35 centimètres de fumier de cheval, sortant de l'écurie, dans toute l'étendue du caveau; ils placent les bottes de racines aussi serrées que possible. Le caveau étant fermé, la chaleur se dégage vite du fumier, et la végétation commence de suite. Après douze ou quatorze jours, en moyenne, la chicorée dite Barbe de Capucin est en état d'être vendue. Le seul soin à donner consiste à arroser deux fois par jour, matin et soir avec de l'eau tiède. Le système employé par tous les cultivateurs de Montreuil est à peu près le même.

« M. Bruiet, au nom de la Commission des visites de jardins, fait « remarquer que dans notre arrondissement la culture perfectionnée « du Pissenlit, Taraxacum Dens Leonis, semble devoir remplacer celle « de la chicorée sauvage; les jardiniers qui cette année demande la « visite de leurs jardins sont presque tous d'avis que la culture « du Pissenlit est de beaucoup préférable tant au point de vue du « produit qu'à celui de la culture. »

Conservation des choux. Le petit bulletin de la Société d'horticulture de Montdidier publie, sous la signature de M. Courtois-Gérard, divers systèmes de conservation des choux. Celui dont la description suit nous parait recommandable par sa simplicité. Ces légumes arrachés avant les gelées et par un temps sec sont dépouillés du plus gros des feuilles, puis après les avoir laissés sécher un peu, sont pendus la racine en l'air, dans différents endroits aérés, dans un cellier, dans une grange, sous un hangar; ils se conservent ainsi parfaitement jusqu'en avril, et au-delà. Les feuilles de dessus se déssèchent, mais la pomme se conserve parfaitement saine et prend une belle teinte jaune. Les choux ainsi conservés sont d'une très bonne qualité et deviennent une excellente nourriture, bien appréciable dans la saison où les légumes frais sont rares. Les choux pommés surtout se conservent fort bien en ayant recours à ce moyen.

Lorsqu'on veut faire cuire ces choux; ils paraissent mous et coriaces, mais en les faisant tremper dans l'eau pour les faire revenir, ils ne tardent pas à reprendre leur caractère ordinaire.

BIBLIOGRAPHIE

Les plantes de serre, par M. de Puyat.

COMPTE-RENDU PAR M. THIRION.

S'il est une culture difficile, dans le jardinage, demandant à celui qui la dirige des connaissances variées dépassant la somme ordinaire d'instruction que l'on trouve chez les jardiniers; c'est assurément celle des plantes de serre chaude ou de serre tempérée. Le plus souvent les règles qui guident les cultivateurs de ces sortes de plantes tiennent plutôt de l'empirisme que de la science : elles résultent de tâtonnements, d'observations pratiques, auxquelles je suis loin de contester leur valeur, mais qui ont l'inconvénient de rendre le progrès bien lent et bien difficile, et d'exposer à de nombreux mécomptes, dans la culture d'espèces peu connues, avant d'amener un résultat satisfaisant.

Les lois de la *physique* ne doivent pas être inconnues à celui qui est chargé de distribuer intelligemment l'air, et la lumière à ces brillantes exilées, nées dans un climat et sous un ciel si différents des nôtres ; la *botanique* et la *physiologie végétale* peuvent seules lui faire préjuger les conditions d'existence d'une plante inconnue, en lui en faisant apprécier les organes et présumer le mode de végétation; la *géographie* et la *météorologie* ne lui sont pas moins indispensables, puisque en lui faisant connaître les conditions naturelles de végétation d'une plante, dont il saura seulement le lieu d'origine, elles lui permettront de lui appliquer, sans hésitations, les soins nécessaires pour lui rappeler le plus exactement possible le milieu de sa station naturelle; quelques notions de *chimie* lui permettront de composer d'une façon plus rationelle les sols artificiels et les engrais variés dont il faut favoriser des végétaux habitués, aux milieux les plus riches du globe; en un mot c'est une lutte engagée entre l'intelligence de l'homme et les forces vives de la nature, et dans laquelle il lui faut appeler à son secours un peu de toutes les connaissances acquises qui sont les auxiliaires ordinaires en ces sortes de combats.

Tels sont les motifs qui ont guidé M. de Puyat dans la composition de ce traité spécial; aussi y donne-t-il avec soin la raison scientifique

des manœuvres ordinaires employées d'une manière empirique, et le motif, déduit de l'exacte connaissance des choses, des nombreux échecs essuyés dans ces difficiles cultures. Il divise les serres en serres chaudes tempérées et froides ou orangeries; il explique ce que l'on peut obtenir de l'emploi de simples bâches bien conduites; il donne les conditions spéciales d'entretien des serres particulièrement consacrées aux plantes des forêts équinoxiales ou à celles qui croissent spontanément dans l'eau, et alors, commençant son année horticole à l'automne, qui est la saison de rentrée de toutes celles qui supportent le plein air au moins pendant une partie l'été, il suit successivement ces diverses catégories de plantes pendant le cours de toute une année, développant avec talent et lucidité les différents soins qu'elles exigent suivant les saisons.

Peut-être eût-il mieux valu prendre à part, et suivre dans tous ses développements successifs chacune de ces cultures, soit de serre chaude, soit de serre tempérée, etc, etc, chaque lecteur étant ainsi mis a même d'étudier à part celle dans laquelle il eut voulu s'instruire; mais ce mode, en apparence plus clair, eût amené de nombreuses répétitions; au contraire, se plaçant au point de vue du jardinier le plus complet, l'auteur embrasse pour la même saison les soins différents que demandent les différentes installations, chacun étant libre de n'y chercher que ce qui l'intéresse le plus particulièrement, et n'ayant du reste qu'à gagner en apprenant un peu plus que ce dont il a momentanément besoin.

Quarante-huit chapitres et près de 400 pages sont ainsi successivement consacrés aux détails les plus instructifs; après quelques notions de botanique et de physiologie végétale, viennent des explications utiles sur les eaux, les sols et les engrais; puis une théorie de la culture forcée qui contient des instructions sur la construction des serres, leur chauffage, leur ventilation. La deuxième partie contient l'application de ces théories, et les détails des opérations indispensables de rempotement, de taille, de pincement et de multiplication des plantes, sans oublier l'utile question de la destruction des animaux nuisibles et des maladies auxquelles sont naturellement sujets des végétaux, vivant dans des conditions si différentes de leur station naturelle.

Il est difficile d'être plus complet, et pourtant ce n'est pas tout, un second volume, portant le titre de : *Aide-mémoire de l'amateur de fleurs*, offre la description abrégée de tous les genres de plantes cultivées dans les serres en indiquant la catégorie dans laquelle on doit les ranger, et par conséquent le traitement auquel on doit les soumettre. Rien de plus utile que cette petite encyclopédie, et bien des jardiniers, s'ils en avaient connaissance, éviteraient les erreurs singulières que trop souvent ils commettent, soit qu'ils entourent de soins inutiles des plantes qui pouvaient aisément s'en passer, soit que, sur la foi d'un brevet de rusticité trop légèrement donné, ils négligent pour certaines autres d'indispensable précautions.

En résumé, la Société remerciera le collègue bienveillant auquel elle doit la connaissance de ce livre utile, et, suivant moi, elle devra comprendre l'ouvrage de M. de Puyat parmi ceux qui, à la suite des apports faits aux séances de tous nos sections seront désormais décernés en récompense aux jardiniers laborieux.

Les oiseaux utiles et les oiseaux nuisibles par M. H. de la Blanchère (1).

RAPPORT PAR M. THIRION.

Le cultivateur écarte aisément les quadrupèdes de ses jardins; mais les oiseaux et les insectes échappent à ses poursuites, les uns à cause de leur vie aérienne et de leur légèreté, les autres à cause de leur petitesse et de leur prodigieuse multiplication.

En présence de ces hôtes qui s'imposent malgré lui, il a du naturellement se demander s'il était de son intérêt de les supporter patiemment ou d'essayer obstinément de les détruire; les savants sont ceux qui ont dit leur mot sur la question ; et depuis que l'horticulture est une science, ce long procès non encore définitivement jugé, s'instruit en présence et au profit des jardiniers.

Au sujet des insectes, on paraît en général assez d'accord, et bien peu d'entre eux échappent à la réprobation universelle, en raison des

(1) Chez J. Rotschild, éditeur, 43, rue Saint-André-des-Arts, à Paris. — Prix, 2 fr. 50.

dégâts qu'on leur attribue soit à l'état de larve soit à l'état parfait. Quant aux oiseaux, les avis sont partagés, et s'il en est qui, s'inspirant de la philosophie de l'histoire naturelle, les considèrent comme les modérateurs providentiels chargés d'empêcher les trops grandes multiplications des insectes mangeurs de plantes, d'autres au contraire, s'appuyant sur l'excellence de leur choix, prétendent que la nature ne les a créés que pour servir de nourriture à l'homme, et qu'il ne faut en modérer la destruction que tout juste pour ne pas en détruire les espèces.

Peut-être la vérité est-elle — comme presque toujours — entre ces deux extrêmes; mais la question est d'un intêrêt assez réel pour nous autres horticulteurs, pour que nous ne cherchions pas tous les moyens possible de nous éclairer. C'est à ce titre que le livre de M. de la Blanchère mérite d'être examiné consciencieusement; reprenant, l'une après l'autre, toutes les espèces d'oiseaux qui vivent dans le voisinage de l'homme, il en décrit munitieusement les mœurs, la nourriture surtout, et les habitudes, cherchant ainsi à instruire le cultivateur et à lui former une opinion sur les hôtes de ses bois, de ses jardins et de ses plaines.

Pour plus de clarté, il a divisé son ouvrage en cinq parties principales, correspondant à cinq groupes particuliers d'oiseaux *: les oiseaux des bois*; — *les oiseaux des jardins; — les oiseaux des rivières*; — *les oiseaux des vignes.*

Chacune de ces cinq parties se subdivise encore en chapitres traitant à part de chaque famille d'oiseaux suivant son habitation ordinaire ou sa nourriture spéciale, si bien que le lecteur peut d'un seul coup d'œil embrasser l'ensemble de la nation ailée, et, sans embarras, aller chercher du premier coup l'explication nécessaire sur l'animal qu'il désire connaître.

Ce qui nous plaît le plus dans ce livre — sans parler du style qui en est imagé et de l'érudition qui y est jetée à pleines mains — c'est l'esprit de parfaite impartialité qui l'a dicté. Les oiseaux comptent, parmi les écrivains horticoles et agricoles, presque autant de destructeurs systématiques que de partisans enthousiastes, et à côté de ceux qui voudraient les voir tous à la brochette, se trouvent, peut-être même en plus grand nombre encore, ceux qui souhaiteraient qu'on n'en dé-

truisit aucun. M. de la Blanchère est plus juste et partant plus croyable : s'il appelle notre protection sur l'*hirondelle*, le *rossignol*, la *bergeronnette*, la *perdrix*, l'*alouette*, etc, etc, il ne dissimule pas les torts des *verdiers*, des *bruants*, des *pinsons*, des *bouvreuils* et de tant d'autres maraudeurs; et s'il vante hautement les services de la *mésange*, il dictera le premier la guerre aux *loriots* et à la *pie*.

Enfin, pour couronner dignement cette œuvre véritablement philosophique, il ne demande pas au gouvernement une loi, selon lui inutile parce qu'elle serait incomplétement exécutée, pour empêcher la destruction des oiseaux; c'est au cultivateur lui-même qu'il conseille de s'instruire et d'instruire les autres, persuadé que la meilleure protection des animaux utiles doit leur venir de la connaissance exacte de leurs mœurs de leur alimentation, et des services réels qu'ils rendent à l'humanité.

Note sur la multiplication de la vigne par chevelées.

J'emploie pour la multiplication de la vigne par chevelées un procédé que je n'ai pas vu décrit encore et qui me procure en très peu de temps de nombreux plants bien enracinés.

Soit une mère sur laquelle on a laissé 6 scions, par exemple, portant chacun 8 jeux.

Au printemps, je donne à ces scions une position horizontale, afin de favoriser le développement de tous les jeux; lorsque les bourgeons ont atteint une longueur de 20 centimètres environ, j'ouvre de petites rigoles peu profondes dans lesquelles je couche les scions. Chaque bourgeon tenu droit au moyen d'un petit tuteur se trouve enterré à 5 ou 6 centimètres de profondeur. A l'automne, ils sont tous enracinés, et il n'y a plus qu'à les diviser. Les 6 scions fourniront donc alors 40 plants.

Quant au remplacement de ces scions, il n'y a pas à s'enpréoccuper; car à leur base, et près de l'empatement, il naît toujours des yeux en quantité plus que suffisante pour les remplacer.

Supposé encore un cep au pied duquel a poussé un beau scion; ce scion traité comme je l'ai dit plus haut fournira à l'automne 6 ou 7

beaux plants sans épuiser aucunement le cep puisqu'au bout de très-peu de temps chacun des bourgeons est enraciné et vit par lui-même.

PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE

Par M. René de Maricourt.

Je ferai observer que dans mon précédent article sur les feuilles et leur structure le mot *paille* par suite d'une erreur d'impression, a été substitué à celui de *feuille*.

Maintenant comment expliquer les cas de brusque dimorphisme? Ils doivent procéder de quelque loi encore peu connue. Indépendamment de cette différence dans la forme et la dimension des feuilles suivant leur position sur le même sujet, il y a des transitions subites sans gradation sensible d'un type à l'autre. Ces cas sont observés et notés comme des faits accidentels, mais pour quelques espèces ils sont constants; ainsi, certains Eucalyptus présentent une feuille largement développée et à côté de celle-là tout-à-coup, sur le même rameau parfois, des feuilles très-minces et fines, comme celle du saule : c'est à croire si l'on n'y regardait pas de près que dans le feuillage de l'arbre quelque voisin a envoyé une branche indiscrète.

D'après leur situation les feuilles sont :

Caulinaires (sur la tige).

Radicales (naissant sur la portion souterraine de l'axe).

Florales (accompagnant les fleurs).

D'après leur disposition sur la tige ou sur les rameaux, on dit qu'elles sont éparses, alternes, opposées, verticillées. Mais ici quelques développements seraient nécessaires.

Il n'y a que deux types absolus : la feuille alterne opposée.

La première naît seule à seule à chaque nœud dans des points *différents* de la tige.

La seconde, seule à seule à chaque nœud dans des points *diamétralement* opposés à la même hauteur de la tige.

Le verticille n'est qu'un cas incident : on appelle verticillées les

feuilles qui naissent plus de 2 à un même point et forment un circuit autour de la tige.

Les feuilles éparses ne sont qu'une apparence : elles sont alternes et rangées d'après les principes d'une loi invariable. Pour abréger autant que possible je renvoie à mon article sur la *duplicature des fleurs* paru dans notre bulletin, où je résume d'après M. Richard les principes de la *phillotaxie*.

Je ne dirai rien non plus de la structure intime des feuilles, non plus de la matière colorante verte, car un des numéros du bulletin doit contenir à propos des feuilles marginées de blanc, les théories relatives à ce sujet.

Nous allons donc passer aux stipules bractées, etc, etc.

Les bractées forment cette collerette qui entoure la tigelle et semble soutenir la fleur ; il n'est pas difficile d'y reconnaître un cercle de feuilles réduites, modifiées et soudées; d'ailleurs en parlant de la fleur, nous y reviendrons.

Quant aux stipules, feuilles modifiées aussi, ce sont les oreillettes qui naissent à la base des feuilles ; très fréquentes chez les rosacées, les légumineusés, malvacées, violacées, etc, etc, — elles se présentent sous forme d'écailles, de lanière, de membrane, de gaîne et autres. — Nous en savons déjà assez pour reconnaître que la forme proprement dite est sans importance pour un organe, et qu'il n'est réellement déterminé que par sa position.

Mais à quoi servent les stipules ? A protéger le jeune bourgeon ; ils se développent avant lui et durant son enfance le défendent contre les morsures du froid et la piqûre des insectes.

Ils ont encore un autre avantage; changeant de forme et se transformant en *vrille* ils servent de crampon à la tige volubile ou sarmenteuse qui sans leur secours tomberait et se traînerait rampante sur le sol.

La vrille, d'ailleurs, résulte de beaucoup de causes différentes.

C'est tantôt une feuille avortée, un bourgeon brusquement contourné, un rameau qui change tout à coup de destination. Vous avez souvent remarqué la vrille de la vigne chargée d'un grapillon de raisin. — La vrille se souvenait qu'elle aurait dû être rameau, branche à fruit.

Senlis. — Imp. et Lith. Ch. Duriez. — A. Le Gallais et C^e^, successeurs.

TABLE

Section centrale. — Senlis. — Séance du 3 juillet 1870. . . 121
Section de Chambly. — Séance du 11 mai 124
— Séance du 7 juin 124
Section de Plailly. — Séance du 2 mai 124
— Séance du 6 juin 125
Section de Baron. — Séance du 8 mai 126
— Séance du 13 juin. 126
Section de Betz et de Thury. — Séance du 9 mai 126
— Séance du 14 juin 127
Section de Précy-sur-Oise. — Séance du 12 mai 127
— Séance du 6 juin 127
Section de Crépy. — Séance du 15 mai 128
Section de Morienval. — Séance du 19 avril 128
— Séance du 20 juin. 128
Section de Chantilly. — Séance du 26 mai 129
Section de Béthisy. — Séance du 10 avril 129
Résumé des publications 129
Les Plantes de serre, par M. de Puyat 134
Les Oiseaux utiles et les Oiseaux nuisibles 136
Note sur la multiplication de la Vigne par chevelées 138
Physiologie végétale, par M. René de Maricourt. 139

Ordre du jour de la séance du 7 Août 1870.

A 1 h., réunion dans les Comités. — Examen des objets déposés sur le bureau.

A 2 h., réunion générale.

Adoption du procès-verbal de la séance du 5 juin.

Admission de membres nouveaux.

Dépouillement de la correspondance.

Rapports des Comités sur les objets présentés.

Propositions et communications.

Loterie de plantes offertes par M. Delavier, pépiniériste à Beauvais.

Leçons d'Horticulture.

AOUT 1870.

Lundi 1er : Leçon à la Chapelle-en-Serval, à 9 h. du matin — Séance à Plailly à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Jeudi 4 : Leçon à Silly-le-Long à 9 heures du matin. — Séance à Ermenonville à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Dimanche 7 : Leçon à Senlis à 10 heures du matin, au jardin de la Société. — Séance à Senlis à 2 heures de l'après-midi.

Mercredi 10 : Leçon à Boran à 10 heures du matin. — Séance à Chambly à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Jeudi 11 : Leçon à Nogent-les-Vierges à 9 heures du matin. — Séance à Précy à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Dimanche 14 : Séance à Baron à 8 h. du matin. — Leçon après la séance. — Séance à Nanteuil à 2 h. du soir. — Leçon après la séance.

Mardi 16 : Leçon à Betz à 9 heures du matin. — Séance à Thury à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Jeudi 18 : Leçon à Raray à 9 h. du matin. — Séance à Béthisy à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Dimanche 21 : Leçon à Trumilly à 9 heures du matin. — Séance à Crépy à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Lundi 22 : Leçon à Fresnoy-la-Rivière à 9 h du matin. — Séance à Morienval à 2 h. de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Jeudi 25 : Leçon à Gouvieux à 9 heures du matin. — Séance à Chantilly à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Dimanche 28 : Leçon à Fleurines à 9 heures du matin. — Séance à Pont, à 2 h. de l'après-midi. — Leçon après la séance, chez M. Gilquin.

Mardi 30 : Réunion à Senlis, à 2 heures de l'après-midi, du Conseil d'administration.